

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 19 (1928)

Artikel: L'enseignement de la langue française
Autor: Delaloye, John
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enseignement de la langue française¹.

Je tiens, au début de ce rapport, à présenter une double observation : la première est que je n'entends nullement suggérer des procédés inconnus dans nos collèges ; je ne sais de quelle manière nos honorables collègues organisent leur enseignement, et il est possible, pour ne pas dire probable, que telle méthode que j'aurai l'honneur de recommander leur soit familière depuis longtemps ; la deuxième observation est que l'étendue des matières à parcourir m'oblige à condenser mes pensées en un style dépourvu de tout agrément et par trop semblable à celui d'une table analytique.

Je bornerai d'ailleurs mon examen à l'enseignement de la langue française et ne relèverai même qu'un point ou l'autre de cette branche. Ainsi je ne dirai rien de la grammaire, de l'orthographe, du rôle des dictées, du vocabulaire ; j'aborderai immédiatement l'explication des auteurs. Les remarques que comporte ce sujet trouvent, sur une très large échelle, leur application aussi bien dans l'analyse littéraire des auteurs latins et grecs que dans celle des auteurs français.

EXPLICATION DES AUTEURS

Importance. — L'analyse littéraire est incontestablement un des exercices les plus féconds en heureux résultats. Par le fond

¹ M. Delaloye nous a été enlevé à la force de l'âge. Ce fut une perte douloureuse pour le corps enseignant valaisan (voir chronique du Valais). L'abbé Delaloye avait aussi de chauds amis dans la Société suisse des Maîtres secondaires et professeurs de gymnase, qui saluaient toujours avec plaisir sa présence à leurs séances.

M. Delaloye avait promis un article pour l'*Annuaire*. Une mort prématurée a fait tomber la plume de ses mains. L'étude ci-dessus a été trouvée dans ses papiers.

J. S.

elle développe la raison, le jugement, la sensibilité des élèves ; par la forme, elle éveille leur imagination, la nourrit en attirant leur attention sur les belles pages des grands écrivains et leur communique une qualité littéraire très précise : le goût.

Marche à suivre. — Je n'ai pas à exposer en détail, la théorie de l'analyse. Il existe sur ce sujet de nombreux travaux. On consultera avec fruit par exemple, GAZIER : *Traité d'explication française* ; LOISE : *Les secrets de l'analyse et de la synthèse dans la composition littéraire* ; MONET : *Guide pratique d'analyse littéraire* ; DUBRULLE : *Explication des textes* ; RUDLER : *L'explication française*, etc.

J'indiquerai sommairement la méthode généralement adoptée.

A. *Examen du fond.*

1^o Invention ou sujet. *a)* Lecture du morceau ; *b)* Question sur la signification des mots dont le sens a dû être recherché par les élèves ; *c)* Entretien socratique pour faire découvrir : *a)* le caractère du morceau ; *b)* l'idée dominante ; *c)* les idées générales ; *d)* le but de l'auteur ; *e)* les moyens employés pour l'atteindre.

2^o *Disposition ou plan* : *a)* recherche des grandes divisions et subdivisions ; *b)* ordre et enchaînement des parties : transitions.

B. *Examen de la forme.*

1^o De la valeur du morceau dans l'ensemble. — 2^o Particularités de la langue ou du style ; *a)* Traits de sentiments ; *b)* Expressions heureuses ; *c)* Procédés du style ; *d)* Disposition des mots ; *e)* Imperfections.

3^o De la composition. — 4^o De la versification. — 5^o Des rapprochements.

C. *Appréciations générales* : de l'auteur, de ses pensées et de son style, et réflexions morales s'il y a lieu.

Une notice *biographique et littéraire* sur l'auteur est généralement requise. Je comprends cette notice doublement ; d'une part il s'agit d'intéresser l'élève à la personnalité de l'écrivain et de l'aider à le comprendre, en dégagant de sa vie d'homme et d'écrivain les quelques grands faits qui ont orienté son esprit, qui ont agi sur son caractère, qui rendent raison de l'œuvre à expliquer.

D'autre part il s'agit de *situer* le morceau choisi à l'analyse, en donnant les renseignements qui peuvent projeter quelque

lumière sur l'étude qu'on doit faire ; par exemple : si le morceau a été inspiré par une circonstance importante de la vie de l'auteur, on le dit ; s'il faut, pour le comprendre, être initié à un problème littéraire, psychologique ou social, on met, en quelques mots, l'élève au courant de la question ; s'il faut, pour juger les idées et apprécier le texte, tenir compte du temps en écrivant l'auteur, de l'état des lettres et du goût de cette époque, on fournit les renseignements nécessaires ; s'il importe de connaître les circonstances où un discours a été prononcé, on les indique.

De même, le cas échéant, on replace le morceau dans l'économie générale de la composition d'où il a été extrait.

S'il convient de commencer l'analyse par quelques renseignements biographiques et littéraires sur l'auteur et de situer le morceau que l'on va expliquer, il est utile de terminer par *déduction des préceptes du genre étudié*. L'étude des préceptes littéraires, de sèche et aride qu'elle est souvent quand elle s'exerce dans un manuel, devient alors vivante et intéressante.

Il va de soi que l'analyse sera appropriée à chaque classe. Elle sera plus approfondie, plus pénétrante dans les classes supérieures.

Le professeur *varie le commentaire*. On ne juge pas un poète comme un philosophe, comme un épistolier ; on n'étudie pas un historien comme un orateur. En effet, s'agit-il d'un historien, j'ai une demande : Quelle est sa conception de l'histoire ? Quelle est enfin sa valeur littéraire ? A-t-il les qualités scientifiques, le savoir, le sens critique et la véracité ? S'agit-il d'un orateur ? j'ai à rechercher quelles sont les sources de son éloquence, quels sont les éléments essentiels de son discours, quelles particularités ou qualités présente son style.

On regardera de sacrifier le fond à la forme : avant tout la pensée de l'écrivain doit jaillir du texte. Dans l'étude de la forme, il faut se borner et ne relever que les particularités. Ainsi c'est se tromper étrangement que de multiplier les notes grammaticales : la grammaire a ses exercices et les exceptions seules réclament ici une explication. C'est aussi une erreur de signaler toutes les figures de mots et de pensées. Il est bon, une fois en passant, de montrer combien de figures abondent dans le langage, mais, en général, il ne faut signaler que des figures qui frappent par leur nouveauté, leur grandeur, la grâce ou l'éclat.

Nous montrons la même réserve dans l'étude des synonymes, mais nous attachons une sérieuse importance à la variété des expressions et des tons ; nous rechercherons avec soin si le ton est en harmonie avec le sujet, si chaque pensée a sa physionomie propre et nous tâcherons de souligner nettement les qualités personnelles de l'écrivain.

L'analyse sera accompagnée de la critique : critiquer c'est juger avec impartialité ; c'est faire la part de ce qui est bon pour le louer, et de ce qui est mauvais pour le blâmer. La critique doit être complète : toute œuvre demande d'être jugée au point de vue moral, grammatical et littéraire. Dans ces appréciations ayons grand soin de bannir les jugements tout faits extraits d'une histoire littéraire et de suivre le texte de très près.

Il importe enfin, dans l'analyse littéraire, de tenir compte de la *concentration de l'enseignement*. Entre autres, chaque fois qu'il le pourra, le professeur rapprochera du morceau qu'il explique, le même sujet ou un sujet analogue, traité par un autre écrivain français, ou par un écrivain grec, latin ou allemand. Ces comparaisons porteront sur le fond et sur la forme.

Inutile d'insister, je suppose, sur les distinctions à établir entre l'analyse des morceaux détachés et celle des œuvres entières.

Forme d'enseignement. — Je ne parlerai pas de la dictée d'analyses toutes faites : c'est un abus insupportable. La forme expositive peut être tolérée, mais seule la forme socratique mérite notre préférence. Le professeur est là pour guider, faire trouver. Il s'agit moins en effet de donner des connaissances que de développer le sens critique des élèves, de leur apprendre à lire avec profit, à goûter, à apprécier à sa juste valeur tout ce qu'ils lisent.

Dans les classes supérieures, avec de bons étudiants, le professeur peut, de temps à autre, charger un groupe d'élèves d'examiner une pièce au point de vue de l'unité, de l'enchaînement des idées, un autre au point de vue des caractères, un troisième au point de vue moral, un quatrième au point de vue du choix des expressions et de leur rapport avec la pensée. L'analyse littéraire devient ainsi un véritable exercice d'élocution.

L'analyse littéraire sert de plus admirablement à l'enseignement de la lecture et de la déclamation. Quand on a suivi pas à pas la pensée de l'écrivain, senti les impressions de son âme, dévoilé les sentiments de son cœur, n'est-on pas tout préparé à en faire, par la diction, une traduction fidèle ? N'a-t-on pas ce qui est le plus nécessaire pour régler les inflexions de la voix, les mouvements de la parole, la durée des pensées et l'harmonie des périodes ?

Lecture à domicile. — Ces lectures sont vivement à recommander. Le professeur devra diriger directement les élèves dans les choix à faire, et leur apprendre à lire d'une manière profitable. Dans ce dessein il exigera la préparation de fiches sur lesquelles l'élève notera les résumés de l'ouvrage ou du chapitre, les pensées essentielles, les matières les plus importantes dont il est question, inscrira des citations saillantes, des phrases typiques, des expressions pittoresques, etc. L'élève consignera de plus sa propre critique, ou du moins ses impressions personnelles.

En classe le professeur demandera un résumé oral ou écrit, ou empruntera à un livre le sujet d'une composition littéraire ou d'un exercice d'élocution.

La rédaction. — Dans un article de la *Revue Universitaire* (année 1898, p. 345), M. Payot observe, avec trop de raison, que l'enseignement de la composition française est, très souvent, anarchique dans son ensemble, puisque aucune entente n'a lieu à son sujet entre les professeurs des différentes classes, et anarchique dans chaque classe, puisque le professeur ne s'entend pas avec lui-même. Il importe de réagir vigoureusement contre un pareil procédé, en graduant les rédactions.

Dans le cours inférieur, *Principes et Rudiments*, les sujets de rédaction devraient être choisis dans le monde *concret*, c'est-à-dire, dans tout ce qui tombe sous le sens. Tels sont les êtres compris dans les trois règnes de la nature, les effets sensibles des forces physiques (par ex. une tempête), les œuvres produites par l'homme soit dans le domaine de l'utile, soit dans celui du beau. Les sujets seront donc tirés : 1^o de la nature, dans les trois règnes, pourvu que l'on se borne à ce que l'élève connaît bien ; 2^o de l'histoire qui, au moyen de gravures, de photo-

graphies, fournira plus d'une description intéressante ; 3° de la maison, de l'école, du lieu natal. A ces sujets d'observation personnelle s'ajouteront des fables, des contes qui plaisent à la jeunesse et qui permettront de rattacher plus d'une fois à l'enseignement de la langue maternelle, soit une leçon de géographie, soit une leçon morale.

Dans le *cours moyen*, *Grammaire et Syntaxe*, les styles seraient puisés principalement dans le monde moral, c'est-à-dire dans les sentiments. Le caractère distinctif de ce cours serait l'étude du *cœur humain*. Il s'agirait de présenter dans un récit, à la fois court et simple, les manifestations d'un sentiment ou d'une passion, les traits distinctifs d'un caractère que les élèves ont pu observer, soit seuls, soit avec le concours du professeur. Un point important à remarquer, c'est que le travail, dans le cours moyen, ne doit pas prendre l'allure d'une dissertation. Le sentiment à dépeindre ne sera jamais, au début, indiqué d'une manière générale, mais attribué à un individu bien déterminé, ayant un nom, une personnalité, et se produira dans une circonstance qu'un canevas indiquera.

Au *cours supérieur*, depuis humanités, on puiserait des rédactions dans le monde *intelligible*. On aura des discussions morales, littéraires, scientifiques ou philosophiques. Le discours a, lui aussi, droit de cité ; mais que les élèves n'aient pas à faire parler des hommes qu'ils ne connaissent pas sur des sujets qu'ils ignorent.

N'oublions pas d'introduire la lettre aux trois degrés. Ce seront toujours les lettres véritables et non de ces lettres qui ne méritent leur qualificatif que par l'en-tête et les formules banales au moyen desquelles on prend ordinairement congé.

Il est bien entendu aussi qu'à aucun degré on ne négligera de choisir, de temps à autre, un sujet historique. Au *cours inférieur*, on comparerait le passé au présent. A cet effet, il suffirait de donner quelques leçons sur notre organisation actuelle, sur la situation de l'industrie et du commerce, ou mieux encore, on recourrait à la rédaction sur images. On se procurerait des gravures coloriées représentant par exemple : un château féodal XIII^e siècle, un tournoi (XIII^e siècle), un siège (XIV^e siècle), une scène des croisades, etc. Au cours moyen, on demanderait par écrit les leçons d'histoire propres à montrer dans un grand homme ou dans un peuple les actes auxquels poussent les

passions ou les vertus humaines. Ainsi l'ambition dans un Pisistrate, Philippe, Alexandre, Marius, César, Charles le Téméraire, etc., le patriotisme dans Thémistocle, Démosthène, Arnold de Winkelried, etc. *Au cours supérieur* on appréciera les tendances d'un règne, d'une époque, d'un siècle, on comparera de grands rois dans de vivants parallèles.

Exercices d'élocution. — Quatre exercices d'élocution sont spécialement à recommander. 1^o Analyses littéraires faites de vive voix ; 2^o narrations, descriptions, etc..., développées oralement ; 3^o compte rendu de lectures prescrites ; 4^o exposé oral d'un sujet choisi par l'élève ou fixé par le professeur.

1^o Je ne reviendrai pas sur l'analyse littéraire considérée comme exercice d'élocution, j'ai indiqué plus haut la marche à suivre.

2^o *Les narrations*, etc., présentées de vive voix, sont très utiles. Qu'on y ait recours au début, quand les élèves sont encore inhabiles dans le travail de la composition, qu'on les invite alors à développer un sujet qu'ils devront mettre par écrit en étude ; plus tard, qu'on en use pour exercer l'élève à l'art de la parole.

3^o Dans les *résumés oraux de lectures* recommandées, les étudiants auront soin d'exprimer leurs impressions.

4^o L'exposé oral est désirable, non point seulement dans la leçon de français, mais encore dans les leçons de latin, de religion, etc...

Chaque fois qu'un élève expose un sujet, il est bon qu'il le fasse sur le pupitre, ou du moins, devant le tableau noir et qu'il donne, avant de commencer, en quelques mots, le plan qu'il a adopté. Après l'exposé, deux ou trois condisciples sont invités à présenter leurs observations : le professeur intervient finalement. Dans cet examen critique, il convient d'ailleurs de suivre une marche méthodique : on envisage successivement le choix du sujet, le fond du discours (vérité, logique, mœurs), le style et le début.

Tous ces exercices sont à graduer : habituons par exemple les élèves à reproduire immédiatement ce qu'on vient de leur lire, à ne pas écrire une lettre avant de s'en être parlé à eux-mêmes le contenu approximatif et à s'entraîner à parler d'abondance pendant quelques minutes sur un lieu commun quelconque ;

recommandons-leur la méditation orale ou verbo-motrice, au cours de laquelle on s'exerce à articuler, tout haut ou tout bas, sa pensée ; engageons-les à être simples et à n'employer aucun mot, aucune expression qui soit hors du langage courant, à recueillir, par l'oreille, le plus d'images acoustiques possible. Et comme toute faculté se développe et se fortifie par l'exercice, il faudra recourir à une série d'actes répétés, ayant tous pour but d'actionner les centres cérébraux qui constituent le mécanisme de la pensée.

DELALOYE.
